

## Demain j'arrête ! Tu reprends ?

les enjeux de la transmission et de l'installation en agriculture



*Le Jour ni l'Heure : En Lomagne ... grand paysage avec une maison blanche. Plicux, mercredi 4 janvier 2012, 16:01:43*

Demain j'arrête ! Tu reprends ?

### La transmission des preopriétés agricoles en questions

« 60% des exploitants ont plus de 50 ans dans le Gers, le constat est sans appel : l'installation est la grande priorité de cette décennie.

Il n'y a pas de fatalité, notre métier a de nombreux atouts. Nous devons mettre en avant nos exploitations, les femmes et les hommes qui les ont construites, nos produits et notre territoire car l'agriculteur est un acteur majeur dans la vitalité de notre ruralité. » Ghislaine Rey, Présidente déléguée du Comité d'Orientation Transmission Installation de la Chambre d'agriculture

C'est dans cette optique que la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec la MSA Midi-Pyrénées Sud et le Crédit Agricole, organise les Journées « Demain, j'arrête ! Tu reprends ? » à destination des agriculteurs en phase de cessation ou transmission d'exploitation ainsi qu'à destination des porteurs de projets en agriculture :

- Mardi 30 novembre de 9h30 à 16h30 salle André Beaudran à MIRANDE
- Mardi 7 décembre de 9h30 à 16h30 salle des fêtes à SAMATAN
- Mardi 14 décembre de 9h30 à 16h30 salle Simone Castex à VIC FEZENSAC

Consignes sanitaires en vigueur à ce jour : PASS SANITAIRE

Ces journées sont organisées autour de plusieurs temps forts, avec notamment une matinée consacrée aux échanges et au débat autour d'une pièce de théâtre intitulée « Droit dans mes bottes » de la compagnie Les Attracteurs étranges. Ce moment culturel permettra de soulever de nombreuses questions notamment sur le renouvellement des générations en agriculture. Alliée à des témoignages de transmission d'exploitations agricoles, cette pièce de théâtre a pour objectif d'ouvrir les esprits et de remuer les méninges sur la cessation d'activité, la reprise d'exploitations et tous les facteurs, humains, économiques, techniques qui y sont liés... Après une pause déjeuner offerte sur inscription aux participants, un forum sera ouvert au sein duquel les partenaires incontournables de l'installation et de la transmission en agriculture seront présents pour répondre aux questions et interrogations de chacun : Point Accueil Transmission, Point Accueil Installation, MSA cotisations, MSA Retraite, la Méditation familiale, MSA Action sanitaire et sociale, SAFER, conseil juridique, ...

En parallèle de ce forum, la Chambre d'agriculture innove avec un atelier « Passage de bottes ! ». Objectif, mettre en relation cédants et repreneurs ! L'appel est lancé : CÉDANTS : venez à la rencontre de votre futur successeur ou associé et PORTEURS DE PROJET : venez à la découverte de la ferme de votre vie !

Consignes sanitaires en vigueur à ce jour : PASS SANITAIRE

**Renseignement et inscription** en ligne sur [www.gers.chambre-agriculture.fr](http://www.gers.chambre-agriculture.fr) ou : Agence Armagnac Adour 05.62.61.77.60 - [armagnacadour@gers.chambagri.fr](mailto:armagnacadour@gers.chambagri.fr)  
Agence Auch Astarac 05.62.61.77.13 - [auchastarac@gers.chambagri.fr](mailto:auchastarac@gers.chambagri.fr) Agence Portes de Gascogne 05.62.61.77.42 - [portesdegascogne@gers.chambagri.fr](mailto:portesdegascogne@gers.chambagri.fr)